

CHARTE DU RANDONNEUR

Loin de nous la prétention de vous apprendre à marcher... Si vous regardez ce site, c'est que vous êtes certainement déjà habitué à randonner. Notre crédo étant la préservation des chemins naturels de randonnée, nos itinéraires sont conçus pour emprunter le maximum de chemins en terre ou empierrés, des chemins de forêt et des petites routes, et ainsi faire vivre les petits chemins qui sentent bon la campagne... mais quelquefois, nous avons été contraints de dessiner le parcours sur une petite route partagée avec des véhicules à moteur... et de temps en temps, très rarement certes, de traverser et longer sur quelques centaines de mètres des routes beaucoup plus passantes.

C'est pourquoi, il n'est pas inutile de rappeler à tous, que le danger est au coin de la route. Lorsque l'on marche en groupe quelques précautions sont bonnes à rappeler :

Faire face au danger et voir les véhicules arriver est la meilleure solution à la condition expresse de marcher en file indienne... un chef de file avertit ses camarades de randonnée par un tonitruant «voiture»... et tous se mettent les uns derrière les autres pour quelques secondes interrompant bien sûr une conversation du plus haut intérêt avec ses compagnes et compagnons de randonnée...

Ce message nous nous l'adressons à nous-mêmes, pas toujours très disciplinés mais tellement enthousiastes lorsque nous partageons ces moments de plaisirs que sont les randonnées entre amis !

A bon entendre ...

1. Respectons le tracé des sentiers et n'utilisons pas de raccourcis.
2. Soyons discret. Pensons aux autres, à la sérénité de la nature.
3. Apprenons à connaître la flore et la faune surtout dans les espaces sensibles.
4. Ne laissons ni trace de notre passage ni **déchets**.
5. Ne faisons pas de feu dans les régions sensibles.
6. N'oublions jamais de toujours refermer derrière nous barrières et clôtures.
7. Tenons les chiens en laisse.
8. Soyons prudents avec l'eau des ruisseaux: est-elle potable ?
9. Renseignons nous en période de chasse auprès des communes .
10. Informons nous des règlements qui conditionnent l'accès à certaines réserves et zones centrales des parcs nationaux.

Et en plus...

✓ **Savoir choisir sa randonnée en fonction de ses possibilités du moment, selon sa forme et son objectif personnel.**

- ✓ Savoir respecter le groupe en marchant toujours rassemblé.
- ✓ Savoir attendre les derniers.
- ✓ Savoir être attentif au comportement de ses voisins.
- ✓ Boire peu mais souvent pour se réhydrater
- ✓ Ne pas chercher à aller au delà de ses propres limites.